

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 79 (1952)

Heft: 11

Artikel: Une "plaque commémorative" apposée sur la maison d'Ecole de Savigny perpétuera, désormais, le souvenir de Jules Cordey, notre Marc à Louis : [suite]

Autor: Molles, R. / Cordey, Jules / Marc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une "plaque commémorative"

apposée sur la maison d'École de Savigny
perpétuera, désormais, le souvenir de
Jules Cordey, notre Marc à Louis



Ecole ménagère et écoliers de Savigny chantent en patois sous la direction avisée de M. Stuby.
(Photo Presse Diffusion.)

II (suite) ¹

C'est à M. Henri Kissling, d'Oron, président et animateur des patoisans vaudois, qu'il appartenait de prendre la parole en leur nom. N'est-ce point à ses persévérants efforts, en effet, que l'on doit leur regroupement au cours de nombreuses « Tenabllie » locales, régionales, voire cantonales ?

¹ Voir numéro du 15 juin.

*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
chers enfants,*

Au nom des patoisans vaudois, j'ai l'honneur de dire notre vive reconnaissance à tous les donateurs. Leur générosité nous a permis d'ériger ce modeste monument pour perpétuer le souvenir de celui qui fut notre maître et notre ami, qui est et qui restera notre modèle et notre inspirateur.

Après avoir remercié tous ceux qui contribuèrent au charme de la manifestation, rappelé que les paroles du *Coupo Santo* sont du poète Frédéric Mistral, et prié les messieurs de se découvrir pendant l'exécution du « Chant national des Provençaux », l'orateur poursuit :

*Monsieur le Syndic de Savigny
et Messieurs les Municipaux,*

Vous avez accueilli notre projet avec un enthousiasme et une amabilité qui reflètent bien la majesté et le charme de votre belle contrée.

Et vous avez voulu souligner votre geste en rajeunissant la façade de votre collège, comme pour bien marquer la jeunesse d'esprit de celui que nous honorons aujourd'hui.

Nous vous disons notre reconnaissance émue.

En vous remettant officiellement cette plaque au nom des patoisans, comme M. Bron au nom du Conteur vaudois, nous savons que vous l'acceptez comme un dépôt sacré.

Nous vous la confions donc pour l'avenir, à vous, Messieurs, à votre population et tout particulièrement à vos enfants, les futurs maîtres et administrateurs de la commune de Savigny.

Amis patoisans,

N'è pa lo tot que cein.

L'è su que l'è bin biau de fére onna piaque asse druve que n'a rotse.

Ma, no z'ain assebin on'autr'ovradso.

La vretabl' hommadso à Marc à Louis, l'è de recorda a tsavon la balla leingua de noutra mère-gran et de noutrè z'anhian ; de l'amâ et la fére amâ dein ti lè carro de noutron canton.

Et dinse, benirau, no porrein dere :

« Ah ! l'è adi biau quan dévèse, noutron vïo patoi vaudoï. »

Le chaleureux « merci » de Madame et Mademoiselle Cordey

Exprimant, au nom de Mme et Mlle Cordey, la gratitude de la famille, M. Henri Lavanchy donne alors lecture d'une voix émue, de la lettre suivante dont les termes, empreints d'une belle noblesse de pensée, sont allés droit à l'âme des assistants :

Mesdames et Messieurs,

En ce moment, devant cette plaque commémorative, la famille de celui que vous honorez est touchée et émue jusqu'au fond de l'âme. L'amour de notre vieux langage, tout autant que la sympathie et l'amitié que vous portiez à notre cher défunt, vous ont poussés à faire graver dans la pierre le nom de Marc à Louis du Conteur vaudois, uni à celui de Jules Cordey, inspecteur scolaire. Laissez-nous vous dire à tous un chaleureux merci.

Notre reconnaissance va tout d'abord à MM. Bron, Kissling et R. Molles qui ont lancé l'idée, réuni les fonds nécessaires et réalisé l'œuvre ; puis à tous les généreux donateurs ; à la Municipalité de Savigny et à M. le syndic Muller qui ont accepté d'apposer cette plaque sur un bâtiment communal et participé si généreusement à cette inauguration ; à M. Adrien Martin qui a su trouver le message qu'il fallait graver dans le marbre, enfin, à MM. Rossier qui ont exécuté le travail. Merci à tous ceux qui ont préparé de longue date cette cérémonie : aux distingués orateurs, aux chanteurs et chanteuses et aux musiciens.

S'il pouvait lui-même vous parler aujourd'hui, notre cher disparu vous dirait, et avec quelle émotion : « Mes amis ! Vous avez fixé mon nom sur le mur du collège de mon village. C'est un très grand honneur ! Merci. Dorénavant, j'aurai donc une double tâche à remplir :



On reconnaît ici, Mme et Mlle Cordey, épouse et fille du disparu, et, debout, M. Cordey, son cousin.

(Photo Félix Perret, *Journal de Lausanne*.)

l'inspecteur scolaire Cordey éveillera, dans le cœur des écoliers travaillant derrière ce mur, le respect du « vilhio dèvezâ » ;

et le patoisan Marc à Louis inspirera aux passants, qui vont à la découverte de leur pays, et à ses combourgeois, l'amour de cette langue

*... forta quemet on drudzon
'Na leinga que fasâi 'na brizon
Que réveillive lè z'orollhie
Et que plliaquâve âi Vaudois
Quemet la ret' à la quenolhie,
Noûtron crâno vilhio patois.*

La fanfare de Savigny-Forel se fait entendre à nouveau et M. A. Martin prend alors la parole. au nom de M. Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, — excusé, — en sa qualité de chef du premier service primaire de ce département et comme patoisan lui-même, ami personnel de Marc à Louis.

L'allocution de M. Martin

Mesdames et Messieurs,

Vous avez bien voulu associer le Département de l'instruction publique à cette cérémonie consacrée au souvenir, et nous voudrions tout d'abord vous en remercier en excusant ici l'absence de M. le président du Conseil d'Etat, retenu ailleurs aujourd'hui, mais qui s'associe par le cœur à cette manifestation.

Les circonstances qui nous réunissent sont à la fois attristantes et reconfortantes ; attristantes, car il y a presque exactement un an que nous avons le très grand chagrin d'accompagner notre vieil et cher ami à sa dernière demeure. Ainsi se brisait l'amitié qui nous liait depuis de nombreuses années, et nous avons le sentiment que disparaissait avec Marc à Louis, non seulement un fils authentique de notre terre vaudoise, mais le représentant le plus autorisé d'une tradition linguistique qu'on pouvait croire bientôt perdue.

Reconfortantes aussi car, en fidèle gardien de cette tradition, Jules Cordey ne partageait nullement les idées des législateurs du début du XIX^e siècle qui, on le sait, avaient décrété l'interdiction du patois dans les écoles.

Persuadé que la vieille langue du pays avait ses titres de noblesse tout autant que le dialecte de l'île de France, que cette langue un peu fruste et un peu âpre constituait un moyen d'expression propre à notre tempérament un peu gaulois, il a lutté contre vents et marées pour la maintenir.

Mais il savait que, si les paroles s'en vont, les écrits restent, et qu'un langage quelconque, s'il n'est écrit, est voué tôt ou tard à la disparition. Et c'est ainsi qu'avec une fidélité sans cesse renouvelée, il a composé plus de mille articles parus dans divers journaux, donnant au Conteur vaudois en

particulier, cette saveur du terroir dont il avait le secret.

Evoquant tour à tour le syndic et le régent, le pasteur et ses ouailles, les grands événements ou les menus faits dont la vie est tissée chaque jour, les savoureux morceaux que nous lui devons respirent à la fois le bon sens de nos populations, quelquefois leur malice, et surtout cette bonhomie qui devait faire le charme des temps révolus.

Et il est réconfortant de se dire que, grâce à cet homme de bien, toute une littérature est née, qui a fixé, pour les générations qui viendront, non seulement l'expression extérieure du dialecte cher à nos pères, mais des mœurs et des coutumes, une façon de voir et de sentir, une conception tranquille de la vie qui s'oppose à la trépidation du temps présent, toute une tradition sur laquelle s'appuie notre peuple et qui doit être maintenue.

Et son œuvre n'aura pas été vaine ; l'enthousiasme qu'il partageait à l'endroit du respect du passé sous d'autres formes encore que celles de la conservation de notre vieille langue, cet enthousiasme s'est communiqué à la nombreuse phalange de celles et de ceux qui s'expriment ou essaient de s'exprimer comme il le faisait lui-même. Les fréquentes assemblées des patoisans sont le meilleur témoignage qu'on puisse rendre à la belle œuvre qu'il a accomplie, et nous sommes heureux de penser qu'en ce jour tout un peuple s'associe, de près ou de loin, pour apporter

son tribut de reconnaissance à l'homme, à l'éducateur, au poète disparu dont le souvenir sera rappelé à nos descendants par la pierre commémorative que nous inaugurons.

Cette reconnaissance, nous voulons la dire aussi à Mme Cordey et à Mlle Cordey et l'exprimer dans la langue chère à celui qui n'est plus.

Racontadzo sù la via dè Marc à Louis

L'étaï lo quatro mâ de l'annaïe septanta
Qu'on tot petit valet, à la mena conteinta
Tot dzoyâo, soresaint et ellie vî qu'on pesson
Arrevè tsi Cordâ, dein n'a bouna méson,
Dein clli bî Savegny, on bin galé veladzo
Qu'a sù gardâ adraï sè z'otto et sè z'adze
Ballè quemeint l'étant l'ai a dzo bin d'ai z'an.
Quand lo momeint fut quie, quemeint tî lè

[z'einfants,

Lo petit valottet dusse allâ à l'écoula
Recorda à tsavon totè lè bambioulè
Lièrè, écrire et compta. L'étaï on tot suti ;
Mimameint que fasaï l'écoula aî petits
Et lo régent savaï pas mé què l'ai appreindrè.
A l'adze dè cheize ans, l'a bin falliu

[compreindrè

Que devessai quittâ l'otto qu'amavè tant
Et s'ein allâ ein vela por recorda régent.
On tot cranô régent, que jamé badenavè
Mâ que ti lè z'einfants, petits et grands

[l'amavant.

Quand l'a z'u son brevet, ein l'an houetanta-naô,
Et que l'a postula, ie fut tot benihraô
D'itrè nomma aô Mont, io l'è resta dhi z'ans.
Ie s'ennouyè solet, et ma faï on appreind
Que fréquentè grand train 'na galéza pernetta
Que fasaï lè tsapî por totè lè damette.
S'amavant à tsavon, et ma faï on bî dzo
Bré déso, bré déchu, benihraô quemeint tot
Noutrè novi z'épaô que saillessant daô pridzo

VIVI-KOLA
la marque suisse

S'installant lè d'amont, dein laô petit collidzo.
 On par de teimps aprî, ie fant dzo daî novî;
 La sadze fenna adan, por tenî compagnî
 Laô z'apporte on einfant, 'na petita bouebetta,
 Et que l'aî ant baillî lo nom dè Julietta,
 Ein l'an houetanta naô, s'ein vant vè tsi bè

[Bllian...

On boquet pllie tâ, l'avai treintè et on an,
 Quand lè z'authorita de noutra capitala
 Laî criant dè veni, dè laissî sè sapallè
 Et de preindre 'na classa aô carro dè Beaulieu.
 Ein mil naô cèint d'hî sat, falliai on inspetteu
 Por vèrè cein que fâ tota noutra marmaille,
 Se sâ sè z'aleçon, se recordè que vaillè,
 Et se tî lè regents travaillant aô picolon.
 Et pû, ein treinta trei, sti coup por tot dè bon
 Il botsè son mèti por preindre sa retraite.
 Mâ, vo vo peinsa bin qu'onna via dinse fête
 Pouavè pas sè fini ein faseint quasu rein.

Ca noutron vihlio ami l'ai avai dzo grantein
 Qu'écrisai lo patois dein lè papaî dè sorta
 Dein la *Fohlie à Davi*, dein lo *Conteu*, einsorta
 Que no z'a conserva lo vilhio dévesa
 Noutron cràno patois, quemeint li l'ai desâ
 Onna leinga que fâ on daô plliesi de l'ourè
 Et que n'est ma faî pas 'na leinga dè pandourè
 Mâ porquîè lo faut-te, l'ai quasu on an
 Qu'aô maitaî de la né, lo pregneint per la man
 Lo bon Dieu l'a repraî dein lè z'adzi célestè
 Marc à Louis n'est plliè, mâ son sovenî restè
 Dein lo tieu dè ti clliau que sant daî bons

[Vaudois

Et que fant quemeint li, dévesant lo patois.
 Monsu Cordâ, respet; respet à voutr'ovradzo
 Honneu à voutron nom, à voutron grand

[coradzo;

Vo z'ai bin travaillî, et lo canton dè Vaud,
 Vo z'est bin remancheint por tî voutrè travau.

(A suivre.)

VARIETE

Notre costume vaudois

Les modes de nos grand'mères
 Ne changeaient pas si souvent.
 Alors, chez la couturière
 On allait tous les vingt ans.

Cette chansonnette explique pourquoi un mouvement s'est créé chez nous en faveur du costume cantonal. Le gros effort fourni alors par notre canton était d'autant plus facile que, chez nous, le costume, pour n'être pas porté avec la même fidélité que dans le Valais, n'en est pas moins demeuré dans quelques villages. Les anciennes sont restées fidèles à la coiffe de soie noire, ornée de dentelle et les vigneronnes portent le costume de travail aux manches bouffantes. Ce mouvement de reconstitution est intéressant et méritoire. Le costume vaudois, simple et sobre, qui vieillit les jeunes et rajeunit les vieilles, mérite de ne pas tomber dans l'oubli.

Quelques Vaudoises d'occasion, plus désireuses de se faire belles que d'honorer leur patrie, ont cru devoir y ajouter des fantaisies qui sentent l'opérette et la cantine. On rencontre encore quelquefois les redoutables rubans verts ornant la jupe blanche, mais il y a un comité-cerbère qui veille au grain et on ose espérer que, grâce à lui, le costume que nous aimons sera retransmis à nos descendantes dans son intégrité. Quant au chapeau à cheminée, il était primitivement destiné aux seules vigneronnes et sa curieuse excroissance n'avait d'autre but que de le maintenir sur l'échelas.

Mais nous reviendrons fidèles
 Aux jolies modes d'autrefois,
 A la coiffe de dentelle,
 Au charmant costume vaudois.
 Et les vieux rouets qui filent
 Commenceront à tourner.
 Si la mode file, file,
 La Vaudoise doit rester.

M. Matter